

<b>DATE :</b>	Le 30 septembre 2019	N° 2019-16
<b>CATÉGORIE :</b>	ASSURANCE	
<b>À :</b>	Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux et comptes nationaux	
<b>OBJET :</b>	<b>Réduction des exigences d'appréciation des risques pour les protections de 750 000 \$ et moins</b>	

À compter du 30 septembre 2019, nous apportons une amélioration importante à notre processus d'appréciation des risques qui s'applique à tous nos produits d'assurance vie : le rapport des signes vitaux et le profil sanguin ne seront plus des exigences d'appréciation des risques standards pour les propositions comportant des protections de 750 000 \$ et moins pour les assurés de 18 à 45 ans.

### Principaux avantages et changements

- Retrait du rapport des signes vitaux et du profil sanguin des exigences d'appréciation des risques pour les personnes âgées de 18 ans à 45 ans et les protections de 500 000 \$ à 750 000 \$ (inclusivement)
- Entrevue téléphonique sur les antécédents personnels, rapport des signes vitaux et profil sanguin requis pour les protections de plus de 750 000 \$
- Aucun changement à nos taux de primes (y compris les taux de primes standard, privilégié et élite)
- Amélioration applicable à tous nos produits d'assurance vie, ce qui inclut Série Solution, AssurMax<sup>MD</sup> et Optimax Patrimoine<sup>MD</sup>
- Tarification privilégiée désormais offerte pour Solution 10<sup>MD</sup>, Solution 20<sup>MD</sup> et Solution 30<sup>MD</sup> pour les montants de protection de 750 001 \$ et plus pour tous les âges

L'Empire Vie a mis au point des techniques d'appréciation des risques avancées afin d'améliorer l'expérience des clients, et ce, sans devoir changer ses taux de primes.

Conformément au processus d'appréciation des risques normal de l'Empire Vie pour les nouvelles propositions d'assurance vie, nous pourrions demander des exigences supplémentaires selon les renseignements fournis dans la proposition. De plus, 10 % des propositions pour des protections de 500 000 \$ à 750 000 \$ et des assurés âgés de 18 à 45 ans feront l'objet d'une sélection aléatoire pour l'obtention d'exigences d'appréciation des risques supplémentaires.

### Règles de transition

Les propositions d'assurance vie reçues à compter du 30 septembre 2019 suivront les nouvelles exigences d'appréciation des risques, qui se trouvent au <https://www.empire.ca/fr/advisor/support/underwriting>.

Le tableau des exigences d'appréciation des risques en vigueur avant le 30 septembre 2019 s'appliquera à toutes les propositions en suspens ou en traitement. Toutes les demandes rouvertes à compter du 30 septembre 2019 suivront les nouvelles exigences d'appréciation des risques.

Pour le programme d'échange d'assurance temporaire, l'Empire Vie suivra les procédures existantes pour les clients actuels qui profitent de la tarification privilégiée ou élite.

### Appui aux ventes

Nous avons également mis à jour nos documents d'appui aux ventes (qui incluent une foire aux questions) et notre système d'illustrations. Vous les trouverez sur le site à l'intention des conseillers dès le 30 septembre 2019. Veuillez communiquer avec votre représentant des ventes de l'Empire Vie ou notre centre de ventes par téléphone au 1 866 894-6182 ou par courriel à [centredeventes@empire.ca](mailto:centredeventes@empire.ca) si vous avez des questions.

### Compétence

David Zhu, directeur, Marketing des produits, Assurance

### RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS